

Envoyé le : 26/09/2021 accepté le : 25/12/2021 publié le : 31/12/2021

## EXPERIENCE DE PROMOTION DU BILINGUISME AU LYCEE BILINGUE DE BAFOUSSAM

Martial Patrice AMOUGOU & Bienvenu HABIT

Centre de Recherche en Sciences et Techniques de l'Animation, des Loisirs et de l'Education civique.  
Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé.  
[amougopat@yahoo.fr](mailto:amougopat@yahoo.fr) [habitbienvenu@yahoo.com](mailto:habitbienvenu@yahoo.com)

**Résumé :** *Cette recherche analyse l'expérience de promotion du bilinguisme à-travers le module Co-curriculaire du Lycée bilingue de Bafoussam au Cameroun. Le travail se donne alors pour objectif de comprendre l'incapacité de ce module à promouvoir la pratique du bilinguisme chez les acteurs de cet établissement scolaire. Une enquête adossée sur l'observation participante, la recherche documentaire, l'entretien semi-directif et le questionnaire, a révélé que, la non maîtrise du module, ainsi que l'inadaptation des ressources mobilisées hypothèquent sa mise en œuvre et de façon incidente, la pratique du bilinguisme dans cette institution. Des propositions ont été formulées à l'effet d'y remédier.*

**Mots clés :** bilinguisme, éducation, lycée, module co-curriculaire, promotion.

**Abstract :** EXPERIENCE IN PROMOTING BILINGUALISM AT THE BAFOUSSAM BILINGUAL HIGH SCHOOL.

*This research analyzes the experience of promoting bilingualism through the Co-curricular module of the Bafoussam Bilingual High School in Cameroon. The objective of the work is then to understand the inability of this module to promote the practice of bilingualism by the actors of this school. A survey based on participant observation, documentary research, semi-structured interview and the questionnaire, revealed that the lack of mastery of the module, as well as the inadequacy of the resources mobilized jeopardize its implementation and incidentally, the practice of bilingualism in this institution. Proposals have been made to remedy this.*

**Keywords:** bilingualism, education, high school, co-curricular module, promotion.

En 1972, le Cameroun passe d'un État fédéral à un État unitaire bilingue et centralisé, avec pour objectif selon Tabi Manga (2000), « de promouvoir dans l'ensemble du pays, la pratique courante de l'anglais et du français par chaque citoyen et de fournir à l'État les moyens de communiquer avec les citoyens dans les deux langues ». Plus tard en 1996, l'État du Cameroun confirme officiellement son statut bilingue, faisant du système éducatif, un véritable champ de la mise en œuvre cette politique linguistique.

C'est ainsi que la Loi Fondamentale de 1996 dispose que « la République du Cameroun adopte le français et l'anglais comme deux langues officielles d'égale valeur, et garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire [...] ». Cette vision, qui constitue l'une des priorités du pays, dans sa quête de paix sociale et d'intégration nationale, se matérialise par la mise en place d'un certain nombre d'outils, dont l'activation judicieuse favoriserait l'instauration d'un environnement linguistique parfaitement bilingue. Ainsi, les mesures suivantes ont été prises :

La création en 1977, du lycée bilingue de Yaoundé (APRITIC, 2011), qui se positionne comme l'établissement d'enseignement secondaire pilote, en matière de

promotion de l'enseignement bilingue;

l'institution en 2002, de la journée nationale du bilinguisme, ainsi que du jeu bilingue en 2009 (MINESEC, 2009a ; MINESEC, 2009b), qui sont des ressources d'animation linguistique, tant au niveau social que des établissements scolaires;

la création des centres linguistiques pilotes, véritables instruments de proximité, pour la formation bilingue des populations ;

la création en 2017, de la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme (Cameroun 2017), ainsi que l'adoption de la loi n° 2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun.

Toutes ces initiatives renseignent à suffisance sur l'importance que le Cameroun accorde à la promotion du bilinguisme car, ayant hérité de son passé colonial du français et de l'anglais, il est fondamental que les populations s'en approprient, pour une meilleure cohésion sociale.

A cet effet, Djimeli (2005 : p. 17), déclare qu'après plusieurs décennies d'indépendance, le Gouvernement camerounais a échoué dans sa politique de promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire. Cependant, il note une prise de conscience massive des populations et le réveil des établissements privés qui profitent des faiblesses de l'Etat pour faire du bilinguisme scolaire leur priorité. Dans la même perspective, Petsoko (2010 : p. 27) estime que le bilinguisme au Cameroun est une *mayonnaise* qui tarde à prendre car selon lui, malgré toutes les dispositions prises, la maîtrise des deux langues officielles reste une utopie. Les écoles dites *bilingues* demeurent des établissements dits *deux* en un, où les communautés anglophone et francophone qui s'y trouvent ne suivent pas le même système éducatif. Elles partagent juste la même enceinte et parfois le même uniforme.

C'est dans cette perspective que la circulaire n°28/08/MINESEC/IGE du 02 décembre 2008 portant mise en œuvre du programme d'Education Bilingue Spécial (PEBS/SEBP) dans les établissements secondaires (MINESEC, 2008), vient donner du sens aux résolutions des états généraux de l'éducation de 1995, reprises par la loi n°98/004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation. Le Lycée Bilingue de Bafoussam (LyBiBaf) est alors retenu pour l'expérimentation de cette nouvelle stratégie de promotion du bilinguisme en milieu scolaire.

Cependant, bien que des efforts soient entrepris par le MINESEC à l'effet de diffuser le PEBS/SBEP, à travers notamment la Circulaire sus évoquée, une évaluation réalisée par ce Département ministériel en 2010 à travers le journal *Bilingualism Spotlight*, met en évidence un ensemble de dysfonctionnements liés à la mise en œuvre du module Co-curriculaire dans les établissements scolaires.

Ce travail s'inscrit dans cette perspective pour constater que, malgré les ressources mobilisées pour rendre ce programme opérationnel au Lybibaf, sa mise en œuvre ne favorise pas la pratique effective du bilinguisme chez les acteurs de cet établissement. D'où la question de savoir quels sont les facteurs inhibiteurs de la pratique du bilinguisme au Lybibaf, malgré le déploiement d'un programme bilingue spécial. Le travail se donne alors pour objectif d'identifier les obstacles à la réalisation de la mission de promotion du bilinguisme dans ce lycée par le module Co-curriculaire du PEBS/SBEP. Les considérations théoriques, l'approche méthodologique, les résultats et discussion, ainsi que les propositions constituent l'ossature de cette proposition.

### 1. Apports conceptuels et théoriques

#### 1.1. Définition opératoire des concepts

Tchoungui (1977) considère comme *bilingue*, tout sujet qui manifeste une certaine

compétence dans sa capacité à recevoir, à transmettre, à écrire et à lire un message dans sa seconde langue officielle, non connue de lui au départ. Pour lui, le *bilinguisme scolaire* représente tout établissement, école, collège, [...] destiné à promouvoir l'utilisation de l'une des deux langues officielles par les citoyens de l'une ou l'autre zone qui ne la parle pas. Il s'agit du fait pour un établissement scolaire, d'abriter deux sous-systèmes éducatifs dont l'un francophone et l'autre anglophone.

Dans le contexte de ce travail, le *bilinguisme scolaire* traduit le fait que dans un établissement scolaire, les enseignements soient dispensés à la fois en français et en anglais sans discrimination, quel que soit le sous-système éducatif. Dans ce cas, les acteurs communiquent librement, couramment, et aisément en français et en anglais.

S'agissant du PEBS/SBEP, le MINESEC (2009, p. 11) le définit comme :

*Un programme d'étude du domaine des langues, qui nourrit l'ambition de former des communicateurs bilingues, compétents et polyvalents en société et en classe. Ce programme s'adresse à des élèves de l'école secondaire du Cameroun évoluant dans les sous- systèmes anglophone et francophone dont les langues officielles d'enseignement sont le français et l'anglais.*

C'est dire que le PEBS/SBEP est un programme éducatif de promotion du bilinguisme dans les établissements scolaires secondaires du Cameroun, dont l'objectif est de faire de l'apprenant camerounais de chaque sous-système :

*Un utilisateur autonome, polyvalent et compétent de ses deux langues officielles, parfaitement intégré dans sa société qui est le Cameroun, avec des outils pour s'ajuster et trouver sa place dans un monde en perpétuel mouvement.*

Quant au module Co-curriculaire, il est selon le MINESEC (2009), un programme d'activités éducatives à caractère bilingue, qui s'applique essentiellement aux activités Co-curriculaires, sportives et ludiques. Ce module tire son importance du fait qu'il offre un vaste champ de communication, de socialisation et de mise en application des valeurs citoyennes. Il permet de réaliser l'un des objectifs majeurs de la promotion du bilinguisme à savoir : être un facteur d'intégration nationale et d'ouverture sur le monde. Il s'agit d'un module extra classe comportant des disciplines porteuses non linguistiques telles que : l'éducation physique et sportive, les travaux manuels et les loisirs. En outre, l'exploitation des ressources telles que la médiathèque et les différents clubs, permet le renforcement des capacités linguistiques acquises dans les salles de classes. Ce module participe ainsi à la formation des citoyens autonomes, compétents et équilibrés, disposant d'un large champ d'opportunités, en vue de leur insertion professionnelle au Cameroun et ailleurs.

Le module Co-curriculaire au LyBiBaf se déroule dans le cadre des activités du club bilingue, portant sur les sketches, les chants, les récits, la danse, les excursions, sous l'encadrement d'un coordonnateur, appuyé par les enseignants de la section bilingue spéciale. Cette dernière a été introduite au LyBiBaf au début de l'année scolaire 2009-2010, avec une section francophone bilingue spéciale et une section anglophone bilingue spéciale. Son

objectif est d'assurer la mise en place d'une pédagogie baptisée : «Programme d'éducation bilingue spécial/ Special bilingual education program » (PEBS) qui, selon le Bilingualism Spotlight (2010 : p. 10), est « un premier pas posé, une bonne distance jusque-là parcourue dans la promotion effective du bilinguisme ».

### 1.2. Quelques données linguistiques sur le Cameroun

Selon la Banque Mondiale (2018), le Cameroun d'aujourd'hui compte environ 25,22 millions d'habitants. La composition linguistique de sa population est très hétérogène, avec environ 236 langues locales, appartenant à trois des quatre grandes familles de langues africaines (Binam Bikoï et al, 2012).

Le pays compte dix Régions administratives, avec une partie anglophone qui représente 1/5 de la population et une partie francophone représentant les 4/5 restants. La diversité linguistique camerounaise n'est pas le reflet des frontières administratives car, de nombreuses langues cohabitent dans les Régions, et le nombre de leurs locuteurs reste très variable. Wisbey (2017), décèle l'existence de plusieurs environnements où se côtoient plusieurs langues vivantes auxquelles est exposée la plupart des enfants. En zone francophone, le français est première langue officielle (LO1) et l'anglais est deuxième langue officielle (LO2). En zone anglophone, c'est l'inverse. Certaines langues à l'instar du fulfuldé, ont une large diffusion dans le pays et au-delà de ses frontières. Cette langue est parlée dans le Nord et les Régions voisines des pays limitrophes, (Tchad, Nigeria, Niger).

De nos jours, l'on observe le développement de deux tendances d'exposition et d'acquisition des langues au Cameroun. La première est celle où le locuteur apprend d'abord la/les langues de ses parents, avant de s'ouvrir aux langues occidentales dites officielles. Les langues maternelles sont celles dans lesquelles il vit ses premières expériences et construit ses premiers rapports au monde. Ce sont en principe les langues de la famille, du village ou du quartier. La deuxième tendance est moderniste, posant le problème de la décadence et même de la disparition des langues locales. A la faveur des brassages culturels, de la mondialisation et du développement des TIC, le jeune locuteur, sans avoir appris sa langue maternelle, est directement exposé aux langues officielles. Il les parle en famille, au village dans la rue, au marché (Gerbault, 1994).

Le modèle occidental a été introduit à l'école camerounaise par les missionnaires chrétiens. Aujourd'hui le français, en zone francophone, et l'anglais, en zone anglophone, continuent d'être les langues de l'école. Une éducation de type européen s'est maintenue. La partie anglophone du pays a adopté un système éducatif calqué sur le système britannique, et la partie francophone un système à la française. Dans chacune des deux zones linguistiques, on enseigne l'autre langue officielle à l'école, mais il y a très peu d'établissements publics ayant un cursus bilingue. Ce n'est qu'au niveau universitaire que l'enseignement est réellement bilingue en anglais et en français.

L'enseignement dans la LO2 pose problème dans les deux zones linguistiques. Un grand nombre de Camerounais ne parlent ni français ni anglais, mais parmi ceux qui parlent l'une ou l'autre langue, peu sont réellement bilingues en anglais et en français. Même pour la population "lettrée", il est possible de vivre activement dans chacune des zones linguistiques du pays sans connaître l'autre langue officielle. En réalité, puisque c'est le français qui domine numériquement, ce sont les Camerounais officiellement anglophones qui subissent davantage la pression d'apprendre l'autre langue officielle, et deviennent plus souvent bilingues anglais/français que les Camerounais officiellement francophones. Pourtant, La langue d'instruction est reconnue par les Objectifs de développement durable comme un facteur important de promotion d'une éducation de qualité et équitable (ISU, 2018).

Par ailleurs, la variété de français et d'anglais que les locuteurs instruits utilisent s'écarte assez sensiblement de celle que proposent les manuels scolaires. Ceux-ci enseignent le français de France et l'anglais de Grande-Bretagne, même si les situations dans lesquelles on présente la langue sont généralement adaptées au contexte local. Pourtant, des études montrent que près de 40 % des enfants n'ont pas accès à l'instruction dans une langue qu'ils comprennent, ce qui a des conséquences négatives sur leur apprentissage (UNESCO, 2016). De plus, de nombreux pays d'après Kosonen (2017), donnent toujours la priorité aux langues nationales ou officielles, comme vecteur d'enseignement, alors que, le plus souvent, les enfants ne les parlent pas chez eux. D'après une analyse de Njora Hungi et al (2010), il existe une corrélation possible entre le fait de maîtriser la langue d'enseignement et la réussite des élèves (Trudell, 2016). Pour qu'ils puissent mieux apprendre, les élèves doivent aussi bénéficier de programmes inclusifs et respectueux des particularités culturelles, ainsi que de supports pédagogiques rédigés dans une langue qu'ils connaissent (Bühmann et Trudell, 2007; Pinnock, 2009b ; UNESCO, 2016).

En outre, l'Unesco (2016) déclare que les élèves ne peuvent pas recevoir l'aide de leurs parents si ces derniers ne comprennent pas non plus la langue d'enseignement. Lorsque les parents d'un enfant ne sont pas suffisamment à l'aise avec la langue d'enseignement utilisée à l'école, cela peut creuser encore plus l'écart entre les groupes linguistiques minoritaires et majoritaires. Les enfants qui étudient dans une langue qui ne leur est pas familière font face à une double contrainte : ils doivent non seulement apprendre à maîtriser de nouveaux concepts et de nouvelles compétences, mais ils doivent le faire en utilisant des termes qu'ils ne comprennent pas (Bühmann et Trudell, 2007 ; Pinnock, 2009b).

### 1.3. Théories explicatives

Au regard de la question de la faible implémentation du module Co-curriculaire au LyBiBaf, les théories de la contingence et de la représentation sociale ont été retenues.

La théorie de la contingence se développe à partir des années 1950 avec Woodward, qui pense que la structure d'une organisation est une forme de réponse à un environnement externe et interne. Au milieu des années 1960, Lawrence et Lorsch montrent que les sous-composantes d'une organisation « baignant » chacune dans des sous-environnements différents, développent des spécificités qui les différencient les unes par rapport aux autres ; des mécanismes d'intégration venant néanmoins donner de la cohérence à l'ensemble. Burns et Stalker en 1961 démontrent que la forme des organisations varie en fonction de la nature plus ou moins stable de leur environnement. Cette théorie permet de comprendre l'intérêt et même l'obligation pour ce lycée de s'adapter à cette commande sociale en matière de bilinguisme officiel. Elle a été complétée par celle de la représentation sociale.

La représentation d'un objet dans un groupe social donné, correspond à un ensemble d'informations, d'orientations, de croyances relatives à cet objet. Travailler une perception c'est « observer comment cet ensemble de valeurs, de normes sociales et de modèles culturels est pensé et vécu par les individus de cette société ; étudier comment s'élabore, se structure logiquement et psychologiquement l'image de ces objets sociaux » (Herzlich, 1973). « La représentation sociale est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique », (Abric 1987). « Les représentations sociales sont des systèmes d'interprétations régissant notre relation au monde et aux autres qui orientent et organisent les conduites et les communications sociales. Pour Jodelet (1989), les représentations sociales sont des phénomènes cognitifs engageant l'appartenance sociale des individus par l'intériorisation de pratiques et d'expériences, de modèles de conduites et de pensées.

Ramenée à cette étude, cette théorie nous permet de mieux comprendre comment les acteurs du LyBiBaf perçoivent la mission de promotion du bilinguisme qui leur est assignée, à travers le module Co-curriculaire.

## 2. Démarche méthodologique

### 2.1. Participants

Les participants à cette enquête proviennent de la communauté éducative du LyBiBaf composée de 4204 sujets dont, 4010 élèves, 142 enseignants, 29 personnels techniques, et 23 responsables administratifs. Sur la base de l'échantillonnage aléatoire simple, nous avons sélectionné 500 élèves, dont 100 de la section bilingue spéciale, 200 de la section francophone et 200 de la section anglophone. 30 enseignants ont été retenus, dont 08 de la section bilingue spéciale, 12 de la section francophone et 10 de la section anglophone. A cette population, le choix s'est porté sur 05 personnels techniques, et 07 responsables administratifs, pour un échantillon total de 542 sujets, soit un taux de représentativité de 13,47%. Le tableau ci-dessous procède à la distribution de cet échantillon.

**Tableau 1 : Distribution de l'échantillon**

Typologie	Effectif	Total partiel	Total général
Elèves de la section anglophone	200	500	542
Elèves de la section francophone	200		
Elèves de la section bilingue spéciale	100		
Enseignants de la section anglophone	10	30	
Enseignants de la section francophone	12		
Enseignants de la section bilingue spéciale	08		
Personnels techniques	05	05	
Responsables administratifs	07	07	

Source : l'auteur. Données du terrain (2020)

### 2.2. Démarches et procédures

La collecte des données s'est réalisée dans la période allant de novembre 2019 à juillet 2020 grâce à l'observation participante, l'exploitation documentaire, l'entretien semi-directif et l'enquête par questionnaire. La recherche documentaire a consisté à identifier les productions pertinentes sur le développement du bilinguisme en milieu scolaire, avec pour finalité de confirmer l'intérêt de la recherche. Par la suite, l'observation participante a permis de faire l'état des lieux de la pratique du bilinguisme au LyBiBaf et d'observer le déroulement des activités du module Co-curriculaire. S'agissant de l'entretien semi direct, il a pu se réaliser au travers des conversations avec les responsables, les enseignants et les personnels techniques du lycée. Cette procédure nous a permis d'avoir leur avis sur la mise en œuvre du PEBS, ainsi que sa pertinence. Les mêmes préoccupations ont fait l'objet d'une enquête individuelle par questionnaire auprès des élèves. La validation des instruments de collecte des données s'est d'abord effectué en interne, pour l'analyse de la structure des outils, la

formulation des items et des questions, la vérification de leur cohérence et de leur pertinence. En externe, il a été question du pré-test des différents outils auprès d'un échantillon, avant leur administration.

C'est alors que la pré-enquête a eu lieu de novembre 2019 à avril 2020, à travers l'observation directe, l'exploitation documentaire et les entrevues à questions libres, auprès des responsables du LyBiBaf. L'enquête proprement dite s'est déroulée entre juin et juillet 2020, sur la base des entretiens avec les enseignants et les élèves. Les données recueillies ont été traitées suivant les techniques d'analyse statistique et des contenus. Les sections qui suivent rendent compte des résultats de l'enquête.

### 3. Résultats et discussions

Les résultats des investigations sont simultanément présentés et discutés. Ils portent d'une part sur la pratique du bilinguisme au LyBiBaf et le PEBS, et d'autre part, sur le module co-curriculaire et son appréciation par les enquêtés.

#### 3.1. Eléments de pratique du bilinguisme au Lycée bilingue de Bafoussam

Créé en 1956 sous la forme d'un cours complémentaire, le lycée bilingue de Bafoussam a connu au fil du temps, un ensemble de mutations dont les plus significatives sont les suivantes : 1960 : Collège d'enseignement général ; 1963 : lycée de Bafoussam ; 1973 : collège d'enseignement secondaire ; 1978 : collège d'enseignement secondaire bilingue et 1991: lycée bilingue de Bafoussam. (Archives du LyBiBaf, 2020).

Comme tout établissement d'enseignement bilingue au Cameroun, le LyBiBaf compte deux établissements en un seul. Il comprend de ce fait une section francophone basée sur la pédagogie de l'enseignement classique en français et une section anglophone basée sur la pédagogie de l'enseignement classique en anglais. Sur la base de l'observation, l'on peut identifier plusieurs stratégies de promotion du bilinguisme dont:

- La présence de plaques signalétiques et éducatives bilingues dans le campus ;
- L'élaboration des documents administratifs bilingues ;
- L'élaboration des messages et communiqués bilingues ;
- La communication pendant la cérémonie de levée des couleurs, qui se fait en français et en anglais ;
- L'affichage des slogans bilingues dans le campus ;
- L'équipement de la bibliothèque en documents de langues ;
- L'organisation régulière des activités des clubs de langues ;
- La célébration de la Journée Nationale du Bilinguisme à travers toute une semaine d'activités ;

L'institution des journées hebdomadaires du bilinguisme avec d'une part, *l'english day* le mardi, et d'autre part, *la journée du français* le jeudi. Pendant ces journées, toute la communauté éducative de l'établissement est invitée à s'exprimer uniquement dans la langue visée ;

L'institution du jeu bilingue qui voudrait que tous les enseignants résumant leurs leçons dans l'autre langue officielle, pendant les dix dernières minutes du cours.

Par ailleurs, les plaques éducatives bilingues sont apposées à l'effet de rappeler le respect de ces usages aux acteurs de la communauté éducative, confortant l'inscription du bilinguisme dans le projet d'établissement du LyBiBaf.

Malheureusement, ces dispositions ne parviennent pas à faire du LyBiBaf un environnement où se pratique effectivement le bilinguisme. Les enseignants, les responsables administratifs et les élèves consentent difficilement à faire usage de la deuxième langue

officielle selon le cas. Les deux blocs avec leurs locuteurs, sont facilement identifiables. Ni les journées hebdomadaires du bilinguisme, ni le jeu bilingue, ne sont respectés, chaque acteur s'exprimant dans sa première langue officielle, au mépris des dispositions réglementaires. Ce comportement laissant indifférents les autorités de l'établissement qui elles-mêmes, en plus de se retenir de veiller à l'application des règles en matière de promotion du bilinguisme, ne les respectent pas non plus. Les espoirs de cet établissement pour la promotion du bilinguisme se sont tournés vers le PEBS. Il est loisible de constater que la représentation que les acteurs de cet établissement ont de la promotion du bilinguisme ne s'arrime pas à la contingence imposée par le contexte sociopolitique, et implémentée par les pouvoirs publics. L'on est alors en droit de s'interroger sur la possible atteinte de l'objectif visé à travers le PEBS.

### 3.2. Programme d'éducation bilingue spécial

Conçu par l'Inspection Nationale de Pédagogie Bilingue sur recommandation du Gouvernement camerounais, le PEBS est un programme d'enseignement promulgué en 1998, après ordonnance par la loi n°98/004 du 14 avril 1998 puis, mis en œuvre en 2008 sur toute l'étendue du territoire national. Ce programme s'adresse aux apprenants anglophones et francophones du cycle d'observation de l'enseignement secondaire, dans le domaine des langues, avec pour objectif d'instruire dans un monde de savoirs ; socialiser dans une communauté pluraliste et qualifier dans un monde en changement. Ces objectifs visent spécifiquement :

l'ouverture de l'apprenant à la diversité culturelle et à l'attrait du multilinguisme ;  
le développement simultané et harmonieux des compétences générales et transversales de communication;

l'appropriation de l'exploitation aisée des supports linguistiques authentiques offerts par les divers médias ;

l'appropriation des apprentissages des langues en vue de faire face aux besoins individuels, notamment scolaires, sociaux et professionnels ;

l'exploitation avantageuse des réalités culturelles du Cameroun aux fins d'une intégration facile, aisée et bénéfique au sein de la société d'ici et d'ailleurs.

La logique méthodologique pour y parvenir repose sur l'approche par compétences avec entrée par la situation de la vie. L'apprentissage des langues va ainsi se construire aux seins des familles de situations, à travers des scénarios d'apprentissage liés au quotidien des apprenants.

Le PEBS/SBEP vise aussi bien l'acquisition des connaissances intellectuelles que la formation de l'esprit aux valeurs éthiques tant pour les individus que pour la société. L'élève doit être préparé à l'autonomie et à la citoyenneté responsable. Le programme intègre trois modules obligatoires :

Le module 1: Français intensif / intensive English selon le sous système éducatif ; c'est un module d'étude pour l'apprentissage du français par les anglophones et l'anglais par les francophones.

Le module 2: transversal d'immersion partielle qui consiste en l'apprentissage des matières non linguistiques telles que l'Histoire, l'EPS, le Travail manuel, et l'Education à la citoyenneté en français dans la section anglophone bilingue et en anglais dans la section francophone bilingue.

Le module 3 : Co-curriculaire, qui fait l'objet de la présente recherche.

### 3.3. Evaluation par les enquêtés du module 3 : co-curriculaire



Le Bilingualism Spot Light (2010: 34) indique ce qui suit :

*The HOD who used to run the English club has become too busy with teaching and normally shifted this aspect of the work to the focal point who, in turn, has been ill since the beginning of this school year. So far, an inexperienced teacher has taught some few songs to the members of the club. Half in half, much work has been scheduled, but very little has been done in this module in the school.*

Cette affirmation dénote un malaise dans la maîtrise et la mise en œuvre du module co-curriculaire au LyBiBaf. Ceci est perceptible dans les déclarations des répondants, respectivement sur leur perception du module co-curriculaire, des activités menées, ainsi que des facteurs inhibiteurs de l'efficacité de ce module.

A la question de savoir quelle est leur perception du module, tous les participants à l'enquête (100 %) identifient le module Co-curriculaire au club bilingue spécial, dont les activités sont une réplique des activités post et périscolaires (APPS), à la seule différence qu'elles se déroulent en classe et sont sanctionnées par une note chiffrée. En plus, elles sont dispensées en Français dans la section anglophone bilingue et en Anglais dans la section francophone bilingue, sous l'encadrement des enseignants des classes bilingues spéciales qui utilisent parfaitement le Français et l'Anglais. Il se pose ici le problème de l'appropriation du programme par les acteurs impliqués. Tous les responsables administratifs ainsi que les personnels techniques ont une connaissance erronée du module qu'ils sont sensés implémenter. Comment l'objectif de promotion du bilinguisme sera-t-il atteint si les responsables de la mise en œuvre ne comprennent pas ce qu'il y a lieu de faire ? Forcément, le dispositif mis en place ne répondra pas à la commande étatique en la matière.

Par ailleurs, les enquêtés déplorent l'inexistence d'un programme d'activités pour ce module. En plus, les enseignants en charge de ce club semblent ne pas maîtriser l'animation des activités post curriculaires. Pourtant, ces répondants à 100 % ont une appréciation positive du moment de la semaine imparti au déroulement des activités du club bilingue, propice à la densification de l'utilisation orale du Français et de l'Anglais entre les apprenants. Il se pose à ce niveau le problème de la qualité de la ressource humaine d'encadrement, avec une double exigence : la maîtrise de l'organisation des activités extra classe d'une part et, la compétence linguistique. Cette limite peut dans une certaine mesure expliquer le comportement des acteurs qui, de par leur profil linguistique et professionnels, ressentent une incapacité à implémenter le module co-curriculaire, d'où leur désinvolture vis-à-vis de la question.

En plus, 8,33 % des répondants déclarent que le programme exige de l'apprenant l'acquisition d'un vocabulaire de 500 mots par niveau, une exigence que la plupart (91,67%) des acteurs de cette communauté éducative ignorent. Cette information confirme l'idée de la non maîtrise du module, ainsi que la qualité approximatives des personnels techniques. Il se pose de ce fait un problème d'organisation et de communication.

Répondant à la question relative aux activités menées, les répondants déclarent qu'elles s'organisent autour des sketches, des chants, des récits, des matchs des incollables. 83,34 % des répondants ont cité des excursions, qui leur ont permis de visiter la maison de la radio et le centre linguistique de Bafoussam. Ils ont également eu droit à la présentation d'un journal télévisé.

Par ailleurs, les élèves déplorent la non implication des acteurs du service des Activités post et périscolaires (APPS) dans l'accompagnement du club bilingue, qui sont des spécialistes des activités extra classe et dont la contribution pourrait avoir une plus-value certaine dans l'identification et l'organisation des activités du module. Cependant, il reste à s'assurer qu'ils disposent du substrat linguistique nécessaire pour mener à bien ces activités

et les inscrire dans la logique de la promotion du bilinguisme.

Ainsi, déclinant les obstacles au bon déroulement des activités du club bilingue, les répondants à 100% ont évoqué le déficit de qualification des enseignants dédiés à l'encadrement des activités extra curriculaires. Les contraintes administratives liées aux multiples séminaires et réunions interpellant les encadreurs, ont été citées par les responsables interrogés. Les responsables et enseignants ont aussi évoqué l'absence de collaboration entre les formateurs des différents modules, hypothéquant l'efficacité des activités du module co-curriculaire. Pourtant, les enquêtés à 100 % pensent qu'il s'agit d'une réforme fondamentale dans la formation bilingue intégrale et l'épanouissement des élèves.

Le club bilingue n'étant pas la seule tribune d'expression du module, il est compréhensible que les autres acteurs ne s'y impliquent pas. La question de l'importance de cette pratique revient au moment où les répondants évoquent les multiples interférences avec d'autres activités qui semblent prioritaires dans la vie de cet établissement.

Ces résultats montrent que les activités du module Co-curriculaire sont réalisées au LyBiBaf, mais ne respectent pas les dispositions du document d'avant-projet du PEBS/SBEP, qui étendent le champ du module Co-curriculaire au-delà du club bilingue spécial. Les activités de ce module se déroulent le mercredi, après les enseignements, aux heures prévues pour les APPS dans les autres clubs, contrairement à la réglementation qui prévoit l'aménagement d'une tranche horaire hebdomadaire dans les emplois de temps des classes pour le programme bilingue spécial.

Le document d'avant-projet sus évoqué indique que le coordonnateur du module bilingue doit tenir compte des enseignements dispensés dans les deux autres modules. Ce qui induit une synergie d'action en fonction de l'évolution des enseignements des autres modules. Mais l'on constate avec regret que le rôle des encadreurs du module bilingue se résume à la supervision des activités proposées par les apprenants.

Au demeurant, l'importance de ce module, qui semble ne faire l'ombre d'aucun doute pour tous les acteurs de la communauté éducative de ce lycée, au regard des déclarations qui ressortent des enquêtes de terrain, semble questionnable à l'observation de leurs attitudes et comportement vis-à-vis de la pratique du bilinguisme, induisant les insuffisances constatées dans son organisation et sa mise en œuvre.

### **Perspectives**

Au regard des difficultés rencontrées par les acteurs de la mise en œuvre du module Co-curriculaire, et pour permettre à cette initiative gouvernementale de réaliser dans cet établissement scolaire, la mission de promotion du bilinguisme, il semble judicieux d'émettre les propositions ci-après:

la prise en compte dans la programmation des enseignements et autres activités du LyBiBaf, de la complexité de cette institution, pour éviter toute interférence et favoriser la disponibilité des personnels et leur collaboration effective dans les activités du module co-curriculaire ;

la programmation des activités par niveau d'instruction, en tenant compte de la charge de travail des encadreurs du module Co-curriculaire dans leurs départements d'enseignement d'attache, pour une meilleure implication dans les activités du PEBS/SBEP ;

l'implication des cadres de jeunesse et d'animation en service au LyBiBaf dans le PEBS/SBEP, avec un renforcement de leurs compétences linguistiques, pour une action plus efficace ;

le suivi du programme par le Ministère en charge des Enseignements Secondaires, pour une meilleure appropriation du concept par les acteurs de terrain, en vue de sa mise en œuvre la plus appropriée. Il s'agit ici de bien informer et de former toutes les parties

prenantes de ce dispositif au LyBiBaf, pour une meilleure prise en charge du programme;  
le renforcement des capacités de tous les acteurs de l'établissement dans l'usage du français et de l'anglais, pour une meilleure mise en œuvre du PEBS/SBEP ;  
la mise à disposition des infrastructures adéquates susceptibles de faciliter la mise en œuvre des enseignements ;  
l'aménagement temporel du module Co-curriculaire selon les prescriptions réglementaires ;  
l'élaboration des programmes du module Co-curriculaire, pour une progression efficace, donnant lieu à un suivi et à une évaluation conséquents.

Cet article est parti du constat selon lequel, la mise en œuvre du module co-curriculaire du PEBS/SBEP au lycée bilingue de Bafoussam, ne contribuait pas à la promotion du bilinguisme dans cet établissement. Il s'est donc proposé d'opérer un diagnostic à l'effet d'identifier les entraves à l'exécution dudit module. C'est ainsi qu'à la faveur d'une approche méthodologique fondée sur l'observation, la recherche documentaire, l'entretien semi-directif et l'enquête par questionnaire, il est apparu d'une part, que le module Co-curriculaire est le transfert officiel des activités extra classes dans les programmes scolaires. Les acteurs du LyBiBaf semblent ne pas avoir de façon adéquate, appréhendé ce dispositif de promotion du bilinguisme. D'autre part, les activités de ce module se résumaient aux actions du Club bilingue, au détriment de l'exploitation de toutes les autres ressources prévues par les concepteurs dudit programme.

Par ailleurs, des problèmes liés à la qualité des personnels techniques, à la programmation des activités, à la collaboration entre les parties prenantes constituent de réels obstacles à la mise en œuvre de cette initiative.

Des propositions en vue d'une meilleure implémentation de ce module non seulement au LyBiBaf, mais par extension à tous les établissements d'enseignement secondaires du Cameroun dans le cadre de la promotion du bilinguisme, ont été formulées. Elles concernent l'appropriation du concept, son intégration et son organisation au sein des activités de l'établissement, l'aménagement de toutes les ressources susceptibles d'en assurer la réussite, sans oublier la volonté institutionnelle traduite par un management de qualité.

### Références bibliographiques

- ABRIC, J. C. (1987), *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset, Delval.
- APPRITIC, (2011), Lycée Bilingue de Yaoundé. « In » <http://www.observatoiretic.org> consulté le 09/09/ 2021 à 14h28.
- BANQUE MONDIALE. (2018). *World development Indicators*. <http://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators>.
- Binam Bikoï, C. et al. (2012). *Atlas linguistique du Cameroun*. Edition du CEDOTOLA. Yaoundé. Cameroun.
- BÜHMANN, D. TRUDELL, B. (2007). *Mother tongue matters: Local language as a key to effective learning*. Paris: UNESCO.
- CAMEROUN, (1996), Loi n° 96/04 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972 au Cameroun.
- CAMEROUN, (1998). Loi n°98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation
- CAMEROUN, (2017), Décret n° 2017/013 du 23 janvier 2017 portant la création de la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme au Cameroun.
- CAMEROUN, (2019), Loi N° 2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun
- DJIMELI, A. T. (2005). *Promotion du bilinguisme: Quand le privé supplée l'Etat !* Le

- Messenger n°64737 du 02 février 2005
- GERBAULT, J. (1994). « Norme endogène au Cameroun ». In Manessy (éd.), A propos du français en Afrique. Questions de normes. Nice, Centre d'Etude des Plurilinguismes, IDERIC, N°spécial, p. 39-52.
- HERZLICH, C., (1973), La représentation sociale : sens du concept, « in » Moscovici (Ed.), Introduction à la psychologie sociale. Paris. Larousse. 303-325.
- JODELET, D., 1989, Représentations sociales : un domaine en expansion, « in » Jodelet, D. (dir.), Les Représentations sociales, Paris, PUF, p. 31-61.
- KOSONEN, K. (2017). Language of instruction in South east Asia. Background paper prepared for the 2017/8 Global Education Monitoring Report, Accountability in education: Meeting our commitments.
- LYBIBAF. (2020). Documents d'archives.
- MINEPAT, (2009), Cameroun Vision 2035. Document de travail.
- MINESEC, (2008), Circulaire N°28/08/MINESEC/IEG du 02 décembre 2008 portant mise en œuvre du Programme d'Education Bilingue Spécial dans les établissements d'enseignement secondaire.
- MINESEC, (2009), Avant-projet du Programme d'éducation bilingue spécial/Special bilingual education program.
- MINESEC, (2009), National seminar of the Inspectorate of pedagogy in charge of bilingualism; Bertoua 2009.
- MINESEC, (2009a), circulaire N° 31/09/MINESEC/IGE/IP-BIL du 03 septembre 2009 instituant le jeu bilingue
- MINESEC, (2009b), Circulaire N°31/09/MINESEC/IGE/IP-BIL du 3 septembre 2009 instituant le « jeu bilingue » dans les établissements de l'enseignement secondaire général et technique et des écoles normales des instituteurs.
- MINESEC, (2010), Guide pédagogique de l'Education à la vie familiale, en matière de population et du VIH et SIDA. Edition 2010.
- MINESEC, (2010), promotion du bilinguisme. Rapport du séminaire Lycée bilingue de Bafoussam 18 novembre 2010.
- MNESEC, (2010), Bilingualism Spot Light Zoom, MINESEC/IGE. Avril 2010.
- NJORA HUNGI. (2010). SACMEQ III Project Results: Pupil achievement levels in reading and mathematics. Working Document Number 1.
- PETSOKO, M. (2010). Le bilinguisme au Cameroun, une mayonnaise qui tarde à prendre. In <https://www.journalducameroun.com>. Consulté le 12 juin 2020 à 16 heures.
- PINNOCK, H. (2009b). Stepstowardslearning: A guide to overcoming language barriers in children's education. London: Save the Children UK.
- TABI MANGA, J. (2000). Les politiques linguistiques du Cameroun : essai d'aménagement linguistique. Paris. Karthala.
- TCHOUNGUI, G. (1977), Le bilinguisme au Cameroun : bilan et perspectives, 1960-1980, Mémoire, Master, Université de Yaoundé.
- TRUDELL, B. (2016). The Impact of language policy and practice on children's learning: Evidence from Eastern and Southern Africa. Nairobi: UNICEF ESARO.
- UNESCO. (2016). If you don't understand, how can you learn? Policy paper 24 of Global Education Monitoring Report. Paris: UNESCO.
- UNESCO-ISU. (2018). Guide rapide des indicateurs de l'éducation pour l'ODD 4. Montréal. ISU : Institut de Statistique de l'Unesco.
- WISBEY, M. (2017). Mother tongue-based multilingual education: The key to unlocking SDG 4: Quality Education for All. Bangkok: Asia-Pacific Multilingual Education Working Group.